

Décision

Générale

colonial

# Décision n° 561 désignant les membres de la commission chargée de la désignation des place et voies publiques du centre urbain de Djibouti

n° 561

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
12 avril 1946

Numéro JO  
n° 4 du 30/04/1946

Date du numéro  
30 avril 1946

## VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté n° 1089 du 6 décembre 1940 portant suppression de la commune mixte de Djibouti

Sur la proposition du commandant du cercle de Djibouti,

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1

Une Commission composée de : M. Lefebvre, administrateur des colonies. commandant du cercle de Djibouti: M. Bertrand, commerçant: M. Robin, ingénieur des publics: travaux. M. Baransky, ingénieur, des travaux publié est chargée de la désignation des places et Djibouti voies publiques du centre urbain de auxquelles seront attribués les noms approuvés par le chef de la colonie, sur proposition du commandant du cercle.

### Art. 2

Cette Commission dressera un procès verbal de ses opérations.

### Art. 3

- La présente décision gistrée sera enre et communiquée partout où besoin sera.

**J. CHALVET.**